

Rwanda : Les avocats ont peur de plaider contre le 3^{ème} mandat de Kagame

Voice of America, 08.07.2015 La Cour suprême rwandaise reporte sa décision sur la modification de la constitution Le principal parti d'opposition a présenté mercredi un recours contre un projet de modification de la Constitution qui permettrait au président Paul Kagame (photo) de briguer un troisième mandat de sept ans. La séance a été ajournée le 29 juillet, l'avocat représentant le Parti démocratique vert du Rwanda n'étant pas venu à l'audience.

Le secrétaire général du parti, Jean-Claude Ntezimana, a déclaré que les avocats avaient peur de prendre en charge ce dossier. "Cinq d'entre eux qui avaient pourtant lu le dossier ont finalement changé d'avis, arguant qu'ils ne pouvaient pas contre la décision du gouvernement", a-t-il dit. Le Parti démocratique vert estime que le maintien d'une limite de deux mandats présidentiels consécutifs garantira une transition démocratique. Il s'est déjà prononcé par le passé pour une réduction de la durée du mandat du chef de l'Etat, actuellement de sept ans, à quatre ou cinq ans. De hauts responsables du Front patriotique rwandais, le parti au pouvoir, réclament la suppression de cette limite et le parlement compte débattre de pétitions publiques appelant Kagame à rester après l'expiration de son mandat en 2017. Le chef de l'Etat se dit opposé au changement mais "prêt" à se laisser convaincre. En quelques semaines, quelque 3,7 millions de Rwandais - sur 6 millions d'électeurs - ont demandé par voie de pétition au Parlement une réforme de l'article 101 de la Constitution, selon le journal progouvernemental New Times. L'article 101 limite à deux le nombre de mandats présidentiels et interdit donc en l'état à Paul Kagame, élu en 2003 et 2010, de se présenter une troisième fois. Mais nombre d'observateurs doutent de la spontanéité de cet engouement et y voient la main des autorités, dans un pays sans véritable opposition et où l'hégémonique FPR est présent à tous les échelons de la société. Au Rwanda, le petit parti vert s'est ouvertement opposé à la démarche. Tous les autres partis d'opposition et le FPR se sont prononcés en faveur d'une réforme.